

À PARTIR DU SAMEDI 28 NOVEMBRE
aux horaires habituels

- Accès aux services documentaires, à la presse, aux postes informatiques
- Emprunts jusqu'à 20 documents
- Accès au laboratoire numérique (Voyelles)
- Accès aux services patrimoine de Georges-Delaw et de Voyelles sur rendez-vous
- Réservez par le portail internet, par courriel ou par téléphone et emportez
- Gaming-zone fermée (Voyelles)



Respect des distanciations physiques




LA LETTRE HEBDO

Turbine

sylvain.lambert@ardenne-metropole.fr

Roulements de tambour... La société Macérienne Énergie, dont la naissance avait été officiellement annoncée lors du conseil communautaire du 27 octobre dernier, est désormais une réalité. Les trois partenaires concernés (Ardenne Métropole, FLaP et Heliogreen) se sont en effet retrouvés mardi matin à la maison de la communauté pour lui donner vie. Rappelons que le but de cette société, dont le capital sera prochainement ouvert à tous, est notamment d'installer une turbine hydroélectrique sur le site de la Macérienne, cette friche industrielle située au cœur du quartier de Mézières et dont notre communauté d'agglomération a entrepris la reconquête. La turbine en question sera un joli bébé d'une centaine de tonnes et devrait produire l'équivalent de la consommation électrique de 100 ménages.

Bonus

julie.diels@ardenne-metropole.fr

Nos commerces de proximité vont rouvrir ! Asphyxiés par deux longues périodes de confinement, ils croisent tous les doigts pour que décembre, traditionnellement l'un des mois de l'année les plus propices aux emplettes, leur permette de retrouver enfin quelques **couleurs**. Désireuse de soutenir autant qu'elle le peut notre indispensable tissu commercial, Ardenne Métropole a décidé de mettre tout son poids dans la balance pour inciter les consommateurs à retrouver au plus vite le chemin de leurs boutiques préférées. Une volonté qui se traduit par des bons d'achats aux facultés étonnantes : vous avancez 20 euros pour en acheter un, mais vous pourrez grâce à lui en dépenser 30, l'agglomération se chargeant de régler la différence. Un bonus de 50 % pour Noël, qui dit mieux ?

Accident

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

Deux de nos collègues du service des sports ont été victimes d'un accident de la circulation, hier en fin de journée. Vers 17 **heures**, ces deux agents communautaires sortaient d'une formation et se trouvaient à bord d'un véhicule de service lorsque le conducteur a fait un malaise. Sa passagère a tant bien que mal tenté de saisir le volant pour maîtriser la trajectoire de la voiture, mais n'a pu empêcher cette dernière de percuter un arbre, à proximité de la place de la Gare, à Sedan. Tous deux ont été pris en charge par les pompiers et transportés aux urgences. Le conducteur est resté la nuit en observation avant de sortir ce matin de l'hôpital. Choquée, la passagère présente plusieurs contusions. Nous leur souhaitons en votre nom à tous le plus prompt des rétablissements.

Rouvert

aude.gomes@ardenne-metropole.fr

Le confinement, c'est un peu comme le mal de **tête** : ce qui est bien, c'est qu'à un moment ça s'arrête... À la suite des annonces gouvernementales, nous allons en effet entrer dès ce week-end dans la délicate mais attendue phase de déconfinement. Une phase qui concerne bien sûr Ardenne Métropole, puisque certains des services ou activités proposés habituellement à nos usagers se trouvaient de fait suspendus. Donc, à compter de ce samedi 28 novembre, les cinq médiathèques communautaires peuvent à nouveau accueillir du public, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur et avec la possibilité toujours offerte de passer par le service de réservation à distance. Côté conservatoire, il pourrait rouvrir le 15 décembre, à l'exception des activités chant et danse.